

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
EN UN LOT  
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AGEN (47000)  
Place Armand Fallières à AGEN**

**LE JEUDI 24 JUIN 2021 à 14 H 30**

**Commune de COURS (47360) une maison de village de construction ancienne comprenant rez de chaussée, 1er étage, 2ème étage et jardinet**

**L'ensemble cadastré Section A n° 739 pour une contenance de 3 a 26 ca**

**MISE A PRIX : VINGT MILLE EUROS (20 000 €)**

L'adjudication aura lieu le **Jeudi 24 juin 2021 à 14 h 30** à la barre du Tribunal Judiciaire d'AGEN (47000) au Palais de Justice de ladite ville, Place Armand Fallières. Au-delà de cette date, tout amateur restant intéressé aura dix jours pour faire une surenchère de 10% du prix atteint

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'en vertu de la copie exécutoire : d'un acte de vente reçu par Maître Jean-Pierre BERTHOME, membre de la SCP «Jean-François BERTHOME et Jean-Pierre BERTHOME, Notaires associés, titulaires d'un Office Notarial dont le siège de à CASTELMORON SUR LOT (47260), le 29 décembre 2011, et prêts par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE

**A LA REQUETE DE :**

La Société CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, dont le siège sis 106 Quai de Bacalan, CS 41272, - 33076 Bordeaux Cedex , Société Coopérative à personnel et capital variable, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 434 651 246,

Ayant pour Avocat Maître Marie-Hélène THIZY, Membre de la S.E.L.A.R.L. AD-LEX Avocat au Barreau d'AGEN y demeurant 968, avenue du Général Leclerc - 47000 Agen

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques des biens immobiliers sus-désignés

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire d'AGEN ou au cabinet de la SELARL ad-Lex

Mode d'occupation : lesdits biens sont inoccupés

**MISE A PRIX** : Outre les charges et conditions indiquées au cahier des conditions de vente les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de **VINGT MILLE EUROS (20 000 €)**

**CONSIGNATION** : par chèques de banque à l'ordre de la CARPA ; un chèque de **3 000 €** et un chèque de **4 000 €** en prévision des frais

les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au barreau d'AGEN, les frais et émoluments étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

**FAIT et rédigé par la SELARL ad-Lex à Agen, le 28 avril 2021**

**S'adresser pour tous renseignements** : à la SELARL ad-Lex, 968, avenue du Général Leclerc - 47000 Agen, 05.53.48.08.08

**Visite** : sur place par la SCP PONTICQ - DOMMERC - FRANCONIE - LEONARD - LUX, huissier de justice à AGEN CEDEX, ACTES SUD-OUEST, Rue du Trech BP 90173 47005, Tél. 05.53.47.01.47